



**Vie institutionnelle et vie associative**  
**Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 07 Octobre 2017**  
**Isabelle DHOYER, Présidente**  
**Dossier suivi par : Saâd ZIAN, Délégué Général**  
16 et 17 Décembre 2017

# COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR

## **N° 67 du 07 Octobre 2017**

**Présents :** Bastien BISSON, Nicole DANIEL, Isabelle DHOYER, Gilbert GRANDJEAN (09h40), Bernard HAMEAU, Bernard LEFEVRE, Bernard PRINCE, Isabelle SOLTYSIAK, Jean-Yves TALOIS, Michèle TANAFF, Etienne VIGOUR, Saad ZIAN (Délégué Général).

**Invités :** Bruno AÏSSOU (Directeur Administratif et Financier), Sarah CHATELIN (prise de notes).

**Excusés :** Adrien DERACHE, Marie-Anne DE VREYER, Maurice MARAIS, Laurence LE BERRE.

### **Etaient à l'ordre du jour les points suivants :**

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du compte rendu du Comité Directeur des 16 & 17 Septembre 2017
- Temps financier
- Assemblée Plénière Locale des Structures Locales d'Activités Nationales
- Présentation du processus : vers une proposition éducative
- Organisation Planning de travail du CD / temps de formation du CD
- Préparation du CN
- Questions diverses

La séance est ouverte par Madame la présidente Isabelle DHOYER.

La présidente fait part à l'ensemble des membres du Comité Directeur de la démission de Margaux JALBY. Le Comité Directeur la remercie pour son investissement et son implication lors de son passage dans cette instance démocratique.

### **Délibération 2017 - 10 - 01 : Adoption de l'ordre du jour :**

**Rappel RG 5.2 :** « Le bureau du Comité Directeur : propose l'ordre du jour des réunions du Comité Directeur, prépare et organise le travail du Comité Directeur, à l'initiative du président, assure la gestion des affaires courantes et des dossiers urgents »

**Le Comité Directeur adopte l'ordre du jour après modification.**

**10 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention**  
**Unanimité des présents**





**Vie institutionnelle et vie associative**  
**Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 07 Octobre 2017**  
**Isabelle DHOYER, Présidente**  
**Dossier suivi par : Saâd ZIAN, Délégué Général**  
**16 et 17 Décembre 2017**

**Délibération 2017 - 10 - 02 : Adoption du compte-rendu du précédent CD**

La proposition du compte-rendu a été envoyée aux membres du Comité Directeur. Après modifications, la proposition est soumise au vote.

**Après modification, le Comité Directeur adopte le compte-rendu de la séance 66 du Comité Directeur des 16 et 17 Septembre 2017.**

**10 Pour ; 0 Contre ; 1 Abstention**

**Temps Financier :**

Il y a quelques jours, nous avons été obligés d'émettre une alerte sur la situation de notre trésorerie. Comme les années précédentes celle-ci avait subi une baisse importante qui aurait pu entraîner le déclenchement d'un relais de trésorerie auprès de notre banque (avance de trésorerie occasionnant des frais si activation). Cette situation est générée par la simultanéité de nombreux décaissements et l'absence d'encaissement, sur la même période. En effet, les encaissements liés aux partenaires institutionnels sont différés dans le temps. Les EEDF devant faire l'avance de trésorerie. La trésorerie étant fluctuante par définition, aujourd'hui l'alerte s'est atténuée. Nous constatons, à ce jour, une disponibilité de 960 000 €. La vigilance reste quant à elle d'actualité pour passer ce cap sans frais.

A noter, qu'une alerte interne de trésorerie, ne signifie pas que nous soyons au bord de la rupture de trésorerie, Il s'agit de pouvoir mieux gérer nos flux d'encaissement et de décaissement, de nos créances et de nos dettes afin d'éviter des frais financiers supplémentaires.

Nous estimons qu'une disponibilité en trésorerie de 2 000 000 € nous permettrait d'avoir une gestion confortable et diminuer nos difficultés ponctuelles de trésorerie comme celle de ce trimestre. Les ventes prévues d'ici 2020 et qui sont estimées à cette hauteur devront contribuer à cet objectif.

Dans cette perspective, nous devrions concrétiser la vente de Chardonnay avant le 31 décembre 2017.

Cette démarche pourrait également être un levier pour améliorer notre trésorerie.

Nous pouvons constater qu'aujourd'hui, la CAT ne produit pas de produit financier. Si nous plaçons 1 000 000 € (même si les taux de rémunération sont très bas !), cela pourrait nous ouvrir néanmoins quelques possibilités et encourager nos SLA à placer à nouveau.

**Délibération 2017 - 10 - 03 : Vente du local de la rue Manin**

Suite à la décision du Comité Directeur de mettre en vente la permanence régionale Ile de France, située au 121 rue Manin 75019 Paris, nous avons reçu une proposition d'achat de 330 000 € net vendeur. La proposition nous a été faite par Madame Suzanne DEMOUCHEL et Monsieur Erwan JEAN-BAPTISTE, associés de la SCI SUZWAN.





Vie institutionnelle et vie associative  
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 07 Octobre 2017  
Isabelle DHOYER, Présidente  
Dossier suivi par : Saâd ZIAN, Délégué Général  
16 et 17 Décembre 2017

**Le Comité Directeur, après examen du projet, et en application de l'article 10 des statuts :**

- **Autorise la vente du local situé au 121 rue Manin, 75019 Paris à Madame Suzanne DEMOUCHEL et Monsieur Erwan JEAN-BAPTISTE, associés de la SCI SUZWAN, pour la somme de 330 000 euros net vendeur.**
- **Demande que l'acte de vente soit établi avec la collaboration du notaire de l'Association à Torcy.**
- **Charge Monsieur Bruno AÏSSOU d'effectuer toutes démarches, de signer tout acte et pièce, de déléguer si besoin et en général faire le nécessaire pour la réalisation de cette opération.**

**11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention  
Unanimité des présents**

**Délibération 2017 - 10 - 04 : Financement**

Le budget prévisionnel 2017 approuvé par notre dernière AG, prévoyait un excédent de 330 000 € sur le budget des services nationaux et dont l'engagement au cours du 4ème avait été conditionné par la confirmation de nos prévisions.

Or force est de constater que l'excédent n'est pas là (les produits d'activité et les subventions sont en retrait). Le Comité Directeur propose de ne pas engager les ressources que nous n'avons pas, que les projets soient reportés aux exercices futurs pour viser cette année l'équilibre sur l'exploitation sans hypothéquer nos actions de demain.

**Conformément à ce qui a été voté à l'AG 2017, le CD constate, à ce jour, qu'il n'y a pas d'excédent sur le résultat d'exploitation projeté en 2017 et reporte le financement éventuel des actions envisagées au budget 2018.**

**11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention  
Unanimité des présents**

**Assemblée Plénière Locale (APL) des Structures Locales d'Activités Nationale (SLAN) :**

Suite à ce que nous avons évoqué au dernier CD, un document a été transmis au Comité Directeur avec les informations nécessaires. Le Comité Directeur a identifié les personnes pouvant être présentes lors des APL des SLAN.

Bernard LEFEVRE : Pour Morbecque le 09/12  
Bernard HAMEAU : Pour Caen Colombelles le 04/11  
Isabelle SOLTYSIAK : Pour Valloire (à confirmer)  
Bastien BISSON : Pour La planche le 26/11  
Gilbert GRANDJEAN : Pour Châlon ou Orléans  
Bernard PRINCE : Pour St Pierre dels Forcats



Dans un souci d'harmonisation et de pertinence d'accompagnement de ces temps démocratiques l'Equipe Nationale produira trois documents supports : une note sur les engagements financiers, une sur les règlements et statuts internes et une sur les ressources humaines. Elles permettront d'aider les membres du CD lors de leur participation, en complément de ces notes les RAFT vont également faire une note d'informations sur chaque SLAN afin d'être au courant de l'actualité de celles-ci.

**Rappel :** Il est rappelé aux membres du CD d'être vigilant sur l'adhésion des bénévoles, il faut vérifier que la démarche associative soit respectée. « Il faut être adhérent à la structure pour y être élu ». Cette remarque est bien sûr valable pour toutes les structures de l'Association.

Le Comité Directeur, a comme volonté de reclarifier la définition des responsabilités et missions des comités de gestion et d'animation des SLAN. Retravailler avec eux leur dynamique au sein du projet EEDF. Profiter du chantier autour de la politique immobilière, comme celui de la mise en place des pôles ressources pour chercher la meilleure intégration et synergie de toutes les structures EEDF.

- Quel modèle pouvons-nous bâtir avec les petites infrastructures ?
- Quelle stratégie pouvons-nous proposer pour lever les freins à l'utilisation de nos centres par nos SLA, qui estiment que les coûts sont élevés ?

Les APL sont une bonne occasion pour évoquer avec nos militants ce qu'ils imaginent et proposent dans cette perspective.

**Présentation processus : « Vers une proposition éducative » :**

Le Délégué Général a partagé avec le Comité Directeur le processus qu'il souhaite mettre en œuvre avec l'Equipe Nationale pour construire notre politique des « Méthodes Educatives », à savoir la dimension programmes éducatifs et la dimension adultes dans le scoutisme chez les EEDF.

La démarche globale est articulée autour de 4 phases :

1. La mise en place d'une structure – renforcement des moyens humains au niveau national, réorganisation de l'Equipe Nationale et mise en place des pôles ;
2. Développer un modèle de financement – qui serait pérenne et serein - pour notre future organisation, l'idée sera évoquée lors du CN ;
3. Proposer un dispositif de formation sur les Méthodes éducatives pour les délégués nationaux et animateurs des pôles avant fin décembre (entre 20 et 30 personnes), des bénévoles seront associés au fur et à mesure que le projet avance ;
4. Rénover et déployer nos méthodes éducatives - produire les schémas, les outils et les actions nécessaires à partir de 2018 avec une montée en puissance les années suivantes.

**Méthodologie afin de progresser en 6 étapes :**

1. Analyse (existant, attendu, approches, contenus, processus...) de notre situation actuelle.
2. Conception (modèle, schémas, actions, outils) ce qu'on voudrait avoir afin de pouvoir construire.
3. Développement (construction et organisation).



**Vie institutionnelle et vie associative**  
**Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 07 Octobre 2017**  
**Isabelle DHOYER, Présidente**  
**Dossier suivi par : Saâd ZIAN, Délégué Général**  
**16 et 17 Décembre 2017**

4. Mise en œuvre (déclinaison sur le terrain actions et outils).
5. Evaluation (efficacité, efficience) une analyse des résultats.
6. Impact (appréciation des impacts directs et indirects sur les bénéficiaires et leur environnement) une mesure, une analyse, un compte rendu.

**Pour la rénovation du schéma de formation on propose le calendrier suivant :**

- Initiation 2018 - (pourquoi - validation - décision)
- Cadre 2018-2019 (quoi - qui - comment - décision)
- Réalisation 2019-2020 (conception - test - évaluation)
- Déploiement (suivi - évaluation)

Si lors de ce processus, une incertitude apparaît, un retour en arrière est à faire.

Nous pouvons dire que c'est un projet de 3 à 5 ans et que l'outil sera quasiment définitif en 2020.

**Pour les programmes éducatifs :**

La mise en place d'une réflexion de fonds devra se dérouler de la manière suivante :

- Déterminer les finalités (Proposition éducative - Domaine de croissance - Objectifs éducatifs généraux) ;
- Organiser les branches (Objectifs éducatifs des branches) ;
- Rendre le système opérationnel (Activité - méthodes de branche - schéma de progression).

Nous ne pouvons pas garantir la qualité de la production finale, si nous produisons sans questionner préalablement les fondements !

Nous devons rester attentifs à la pression qu'installe l'Association, avec l'envie d'avoir des outils dans l'immédiat !

Enfin, il y a nécessité d'introduire le modèle « d'organisation apprenante » aux EEDF. Ce qui implique de mettre en place des boucles de rétroaction en matière de formation individuelle comme pour l'organisation

- Boucle formation individuelle : ce que j'ai appris de l'action menée, ce que je peux améliorer demain à mon niveau ;
- Boucle formation organisationnelle : ce que l'organisation a appris de l'action menée, ce qu'elle peut améliorer demain en matière de processus, de moyens mobilisés par exemple ;
- Double boucle formation organisationnelle : ce que l'organisation a appris de l'action menée, ce qu'elle peut améliorer demain en matière de définition des objectifs, d'analyse de l'environnement, des orientations politiques ou stratégiques.

Il est important dans nos démarches de réflexion et rénovation de ne pas oublier la dimension historique car il peut y avoir des tensions qui pourraient hypothéquer nos efforts.

**Délibération 2017 – 10 – 5 : Organisation Travail :**

**Les groupes de travail Gouvernance et laboratoire se réuniront sur les dates suivantes :**

- Vendredi 17 novembre (soir) / samedi 18 novembre (matin)
- Samedi 2 décembre / dimanche 3 décembre
- Samedi 3 février / dimanche 4 février
- Samedi 21 avril / dimanche 22 avril



**Vie institutionnelle et vie associative**  
**Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 07 Octobre 2017**  
**Isabelle DHOYER, Présidente**  
**Dossier suivi par : Saâd ZIAN, Délégué Général**  
**16 et 17 Décembre 2017**

**La CAF se réunira sur les dates suivantes :**

- Samedi 2 décembre / dimanche 3 décembre
- Samedi 3 février / dimanche 4 février
- Samedi 21 avril / dimanche 22 avril
- Samedi 26 mai / dimanche 37 mai

**Les séances du Comité Directeur auront lieu :**

- Samedi 16 décembre / dimanche 17 décembre
- Samedi 10 février / dimanche 11 février
- Samedi 28 avril / dimanche 29 avril
- Samedi 26 mai / dimanche 27 mai (les horaires seront aménagés en lien avec la réunion de la CAF)

**Le CD prend acte de ces modifications et les fait acter dans le calendrier national de l'Association.**

**11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention**  
**Unanimité des présents**

**Délibération 2017 - 10 - 6 : Suivi des régions :**

**Périmètres proposés :**

- Périmètre 1 : Guyane, Haut-de-France, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Centre
- Périmètre 2 : Grand Est, Bourgogne, Franche Comté, Rhône Alpes, Provence-Alpes-Méditerranée
- Périmètre 3 : Bretagne, Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Auvergne-Limousin, Normandie

**Personnes ressources sur ces périmètres :**

- Périmètre 1 : Nicole DANIEL
- Périmètre 2 : Bastien BISSON
- Périmètre 3 : Isabelle SOLTYSIAK

**Le CD approuve cette organisation et communiquera sur celle-ci à partir du CN des 7 et 8 octobre 2017.**

**10 Pour ; 1 Contre ; 0 Abstention**

**Groupe de travail Gouvernance :**

Le groupe de travail sur la gouvernance sera ouvert aux membres de l'Association au delà du CD. Le Comité Directeur réceptionnera les candidatures accompagnées de quelques lignes sur les motivations du candidat souhaitant intégrer ce groupe.

Un appel à candidature sera fait ultérieurement sur les supports de communication interne. Le Comité Directeur pourra être amené à faire un arbitrage en fonction du nombre de candidature. Cet arbitrage se fera d'abord par rapport au périmètre d'origine des personnes (Région, SLA, SLAN/SV). L'arbitrage sur les motivations sera fait dans un second temps.

Toutes les candidatures doivent être envoyées sur l'adresse suivante avant le 17 novembre 2017 : [isabelle.soltysiak@eedf.asso.fr](mailto:isabelle.soltysiak@eedf.asso.fr).

La première réunion pour ce nouveau groupe de travail constitué est prévue les 2 et 3 décembre 2017.





**Vie institutionnelle et vie associative**  
**Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 07 Octobre 2017**  
**Isabelle DHOYER, Présidente**  
**Dossier suivi par : Saâd ZIAN, Délégué Général**  
16 et 17 Décembre 2017

**Questions Diverses :**

**L'AGE Scoutisme Français (SF)** aura lieu le 17 octobre de 18H30 à 22H30 à La Glacière. Chaque association doit être représentée par 10 personnes. Les personnes se portant volontaires sont :

- Didier BISSON
- Yannick DANIEL
- Raymonde DEROUARD
- Saâd ZIAN
- Bernard HAMEAU
- Etienne VIGOUR
- Bernard PRINCE
- Nadine TETRON

Le Scoutisme Français travaille depuis 2 ans sur les statuts. Le bureau des associations (Ministère de l'Intérieur) a demandé au SF de retravailler la composition du bureau, le rôle du président ainsi que l'intégration d'une sixième association.

**Le processus pour valider les documents :**

Il est constaté que le cadre de responsabilité des professionnels et des élus n'est pas clairement identifié en ce qui concerne la validation des documents diffusés à l'interne ou à l'externe. En lien avec la démarche générale présentée en amont par le Délégué général, une proposition est faite :

Lors des prochains chantiers, il est important de produire un document cadre et de le communiquer. Un groupe de « techniciens » pourra recevoir mandat de produire dans ce cadre, des livrables au nom de l'Association.

Veillons à ce que les productions ne touchent pas des éléments fondamentaux de manière générale.

Si c'est un élément politique il faut la validation CD/AG avant publication.

